

SERGE LENORMAND  
Docteur Vétérinaire  
HARAS DE CONQUES  
3, château de Conques 33420 Saint Aubin de Branne  
Tél 05.57.25.51.95  
Courriel serge.lenormand@harasdeconques33.com

## CONTRAT POULINAGE

**NOM DE LA JUMENT** : .....

N° SIRE :

**Valeur de la jument** :

Assurance :  Mortalité  Soins

**NOM DU PROPRIETAIRE** :

Adresse :

Tél. jour :

Tél. nuit :



### CONDITIONS GENERALES

#### 1) RESPONSABILITE

Toutes les prestations, de quelque nature qu'elle soit, fournies par le Docteur LENORMAND, ne sont pas génératrices de résultat mais seulement d'obligations de moyens. Le Docteur LENORMAND et, pour le gardiennage, le Haras de Conques, assument la responsabilité civile des animaux qui leur sont confiés. En cas d'accident leur responsabilité ne pourra être engagée qu'à charge pour le propriétaire d'apporter la preuve d'une faute grave de leur part.

L'assurance responsabilité civile professionnelle souscrite par le Docteur LENORMAND limite la valeur des animaux confiés à leur « valeur à dire d'expert » avec un plafond maximum de 300 000.00 € (TROIS CENT MILLE EUROS) par animal et pour le Haras à 15 000.00 € (QUINZE MILLE EUROS). Pour cette raison, le propriétaire, reconnaissant avoir été dûment informé de cette situation, limite la responsabilité du Docteur LENORMAND à la somme de 300 000.00 € (TROIS CENT MILLE EUROS) et la responsabilité du Haras à la somme de 15 000.00 € (QUINZE MILLE EUROS) pour le gardiennage, renonce à toute poursuite pour les sommes dépassant cette valeur. Il a par ailleurs la possibilité de souscrire une assurance complémentaire auprès de la compagnie de son choix

#### 2) HONORAIRES ET FRAIS DE PENSION

**Tarifification HT :**

**Poulinage (y compris snaptest et ipaligo): 350€**

**Prime de surveillance : 100€**

Pension :

Avant poulinage :

Jument sortant au paddock en groupe : 17€/ jour

Jument sortant seule : 18€/ jour

Après poulinage : 18€/ jour





### 3) OBLIGATIONS DU PROPRIETAIRE

A l'arrivée de la jument, il lui sera demandé de procéder à deux règlements de 500€, le premier à l'ordre de la SELAS REA et le second à l'ordre du Haras de Conques, par carte bancaire ou chèque. Il est également possible d'effectuer deux virements avant l'arrivée de la jument. Ces règlements viendront en acompte sur les frais engagés.

Les factures sont éditées mensuellement et devront être réglées au comptant  
Elles devront être soldées au départ de la jument



Le propriétaire ou son représentant est tenu sous sa responsabilité de signaler les vices et manies de la jument ainsi que de tous les éléments spécifiques permettant un bon entretien et une manipulation sans danger

Si l'une des obligations n'est pas remplie, le Docteur LENORMAND, se réserve le droit de refuser la prise en charge

En cas de séjour prolongé, aucune réclamation de quelque nature qu'elle soit sur le montant des frais ou honoraires ne saurait être utilement émise dès lors qu'à sa diligence, s'il le désire, le propriétaire est susceptible de connaître, à tout moment, les sommes qu'il devra régler.

### CONSENTEMENT ECLAIRE

Je, soussigné, ..... (Nom et Prénom)

..... (Adresse)

..... (Tel)

..... (Mail)

Agissant en qualité de - propriétaire  
- représentant dûment mandaté du propriétaire  
- gardien de l'animal

Donne l'autorisation expresse au Docteur LENORMAND de pratiquer :

-Tous les traitements médicaux ou interventions chirurgicales que pourrait rendre nécessaire l'état de la jument ou du poulain et dont j'accepte par avance le choix (1)

- Quel qu'en soit le coût

- Ou dans la limite de .....TTC pour la jument  
et de ..... TTC pour le poulain

- l'opération de césarienne avec les frais inhérents OUI NON (1)

- l'euthanasie de la jument ou du poulain

Déclare avoir été informé que toute procédure comporte des risques :

- de gardiennage, contention, et contagion et d'accident au moment du poulinage

Autorise la mise au paddock avec d'autres juments en attente du poulinage 17.00 € HT / jour

N'autorise pas la mise au paddock avec d'autres juments en attente du poulinage 18.00 € HT / jour

-

-

Reconnais être au courant des tarifs de pension et de poulinage ainsi que de l'obligation de faire des acomptes à l'arrivée et d'effectuer le règlement au comptant

Reconnais également avoir pris connaissance des conditions générales dont le plafond de garantie en particulier pour les risques liés au gardiennage et en conséquence, une garantie complémentaire (2), .....auprès d'une compagnie d'assurance.

J'assure en tant que (3).....avoir toute autorité pour donner mon consentement éclairé

Fait à St Aubin de Branne, le

Signature du propriétaire  
ou de son représentant

Signature du Dr LENORMAND  
ou de son représentant

- (1) Rayer la mention inutile
- (2) Ajouter est souscrite ou n'est pas souscrite
- (3) Propriétaire OU représentant du propriétaire OU gardien de l'animal